

Vaccin contre le tétanos et la diphtérie

Dans les 60 dernières années, la vaccination a sauvé plus de vies, au Canada, que n'importe quelle autre mesure sanitaire. Les vaccins aident notre système immunitaire à reconnaître et à combattre les bactéries et les virus qui causent les maladies.

Le tétanos et la diphtérie sont des maladies évitables par la vaccination.

Le tétanos (ou trismus) est causé par une bactérie que l'on trouve dans la terre, partout au monde. La bactérie produit une forte toxine de 3 à 21 jours suivant son introduction dans le corps par une coupure ou autre blessure de la peau. La toxine du tétanos entraîne une contraction douloureuse des muscles. Dans les cas les plus graves, les muscles contrôlant la respiration sont affectés. Sans traitement, de 8 à 10 personnes atteintes de tétanos peuvent en mourir. Cette maladie n'est pas contagieuse.

La diphtérie est rare au Canada; toutefois, cette maladie grave se retrouve un peu partout dans le monde. Le bacille de la maladie se propage lorsque la personne infectée tousse ou éternue. Il peut également se transmettre par contact direct avec la peau de la personne infectée. Les symptômes comprennent une fièvre faible, un mal de gorge, de la difficulté à avaler, de la fatigue et une perte d'appétit. Une membrane grisâtre se forme dans la gorge, dans les 2 à 3 jours suivant l'apparition de la maladie, causant de graves problèmes respiratoires comme l'obstruction et la suffocation. Deux à 5 jours plus tard, la bactérie produit une forte toxine pouvant entraîner défaillance cardiaque et paralysie. Sans traitement, 1 à 10 personnes pourraient en mourir.

Comment prévenir ces maladies?

- Faites-vous vacciner. Lorsque vous ou votre enfant recevez le vaccin, vous contribuez aussi à la protection des autres.
- Adoptez de bonnes pratiques sanitaires (p. ex., se laver les mains).

Qui peut se faire vacciner gratuitement?

- Le vaccin est administré à tout enfant de 7 ans ou plus.
- Les adultes devraient recevoir ce vaccin tous les 10 ans s'ils ont déjà reçu une série de vaccins plus tôt dans leur vie.
- Le vaccin peut aussi être administré aux personnes ayant des coupures ou des blessures profondes et dont le dernier vaccin contre le tétanos remonte à plus de cinq ans.
- Le vaccin peut aussi être administré en une série aux adultes qui n'ont jamais été vaccinés ou qui n'ont aucun souvenir d'avoir été déjà vaccinés.
- REMARQUE: Chez les jeunes enfants, le vaccin contre le tétanos et la diphtérie est combiné à d'autres vaccins comme ceux contre la coqueluche, la poliomyélite et le virus *Haemophilus influenzae* de type b. Ces vaccins sont administrés en une série d'injections.

Qui ne devrait pas être vacciné?

- Une maladie bénigne, accompagnée ou non de fièvre, ne justifie pas d'éviter la vaccination.
- Toute personne souffrant d'une maladie grave, accompagnée ou non de fièvre, doit reporter à plus tard la vaccination.
- Toute personne ayant eu une réaction pouvant entraîner la mort à la suite de l'injection préalable d'une dose du vaccin contre le tétanos, la diphtérie ou à un de ses composants.
- Toute personne à qui l'on a administré un vaccin de rappel pour ces maladies, dans les 5 dernières années.
- Toute personne ayant contracté le syndrome de Guillain-Barré (GBS) dans les 6 semaines précédant la vaccination contre le tétanos. Ce syndrome est une affection rare qui entraîne l'affaiblissement voire la paralysie des muscles.

Quelles sont les réactions les plus courantes au vaccin?

- **Les vaccins sont très efficaces et sûrs. En fait, il est bien plus dangereux d'être atteint de ces maladies que de se faire vacciner.**
- Des douleurs, des rougeurs et une enflure au point d'injection.
- Certaines personnes peuvent ressentir de la fatigue, des étourdissements, une fièvre bénigne ou souffrir de maux de tête.
- Ces réactions sont légères et ne durent généralement qu'un jour ou deux.



Il est important de rester à la clinique pendant 15 minutes après une vaccination à cause de la possibilité extrêmement rare d'une réaction allergique constituant un danger de mort nommée anaphylaxie. Ce genre de réaction peut comprendre de l'urticaire, des problèmes respiratoires ou une enflure de la gorge, de la langue ou des lèvres. **Si cela se produit après avoir quitté la clinique, composez le 9-1-1 ou le numéro d'appel des secours locaux.** Une telle réaction peut être traitée et se produit dans moins d'un cas sur un million de vaccinations.

À qui devez-vous signaler toute réaction au vaccin?

- Signalez dès que possible toute réaction inattendue ou indésirable à votre infirmière de la santé publique, une infirmière praticienne ou à votre médecin.

Communiquez avec une infirmière de la santé publique si :

- vous avez des questions ou des craintes concernant votre réaction ou la réaction de votre enfant au vaccin.
- vous avez dû emmener votre enfant chez le médecin, à l'hôpital ou dans un centre de soins de santé à cause d'un symptôme pouvant être lié à la vaccination.

Pour en savoir plus, communiquez avec vos services de santé publique locaux, votre médecin, votre infirmière praticienne, InfoSanté en ligne ou composez le 811.

Que contient le vaccin?

Td Adsorbées^{MC} contient de l'anatoxine tétanique, de l'anatoxine diphtérique, du phosphate d'aluminium, du chlorure de sodium et une quantité infime de formaldéhyde. Le vaccin contient ni thimérol ni latex.

Consentement des mineurs matures (adolescents)

Il est recommandé que les parents/tuteurs discutent du consentement à la vaccination avec leurs enfants. Le consentement s'adresse en premier lieu aux parents ou aux tuteurs. Toutefois, en Saskatchewan, les adolescents de 13 à 17 ans capables de comprendre les avantages et les réactions possibles à chaque vaccin, ainsi que les risques de ne pas être vaccinés, peuvent légalement consentir ou refuser la vaccination en présentant un consentement éclairé, en tant que mineur mature, au fournisseur de soins de santé.

Afin de garder un dossier complet d'immunisation, tous les vaccins administrés à une personne sont consignés par le personnel de la santé publique dans le registre provincial informatisé d'immunisation nommé Panorama. Panorama est le système électronique sécurisé utilisé en Saskatchewan afin d'enregistrer et de gérer les dossiers de vaccination et de santé liée à la vaccination de tous les résidents de la province. Votre dossier d'immunisation est également susceptible d'être consulté par des professionnels de la santé afin de fournir des services de santé publique, d'aider au diagnostic et au traitement, et de contrôler la propagation des maladies évitables par la vaccination. Vous trouverez de l'information sur Panorama dans le feuillet d'information intitulé *Protection de la confidentialité de votre dossier d'immunisation*.

Référence : Monographie de produit Td Adsorbée^{MC}, 2012.